Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 3 (1988)
Heft: 8: Gazette

Rubrik: Echo

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ECHO

ville car si on considère les expériences déjà réalisées, il y a plus d'échecs que de succès. Je suis d'accord avec le principe que l'on devrait pouvoir construire du neuf mais pour cela il faut d'excellents projets que l'on ne peut trouver qu'en organisant des concours d'architecture et dans ce cas il y a toujours le danger que ces projets soient acceptés par les experts mais pas par le public.

WJ: La reconstruction de l'Hôtel du Lac situé au Seequai provoque à l'heure actuelle des discussions. Vous-même n'y êtes pas très favorable. Ne pensez-vous pas que le garage qui serait alors construit serait d'une grande utilité?

BA: Je suis favorable à une vieille ville où le trafic serait réduit, pas à une vieille ville où le trafic serait interdit. Mais si on est obligé de cacher les voitures au 4ème sous-sol d'un garage, je me demande si cela n'implique pas une relation équivoque entre notre conception du monde motorisé et notre conception de la vieille ville. Il n'existe pas de vieilles villes 'adaptés' à la circulation automobile. Rapperswil est d'ailleurs historiquement une ville typiquement ferroviaire et est très bien desservie par les transports publics. En ce qui concerne le projet de reconstruction de l'Hôtel du Lac, je suis réellement sceptique. La démolition et la reconstruction de ce bâtiment auront vraisemblablement pour conséquence tout une série d'opérations de ce type à des endroits particulièrement délicats et cela pourrait bien changer la physionomie de la ville. A l'heure actuelle nous devons tenir bon et défendre ces quelques 3 % ou 4 % de l'ancienne construction auxquels on ne doit pas toucher, il faut empêcher que de vieux bâtiments soient tout simplement démolis puis reconstruits.

WJ: Cela fait 25 ans que vous vous battez pour la survie de la vieille ville de Rapperswil et vous allez continuer à faire en tant que conservateur cantonal des monuments historiques. Vos efforts ont-ils servis à quelque chose?

BA: Il est satisfaisant de constater que la conservation des monuments historiques n'est plus un sujet qui n'intéresse qu'une certaine élite de spécialistes mais concerne également le grand public. Une grande partie du travail que nous avons accompli a été consacrée au règlement de points de détail comme par exemple, l'installation de balustrades et de stores pare-soleil, l'interdiction de fixer des publicités lumineuses sur les façades des maisons du port qui influent énormément sur la physiognomie de la ville. Je me suis également occupé du respect des couleurs dans la vieille ville, c'est-à-dire de redonner aux façades leurs couleurs d'origine. Il ne s'agit en effet d'éviter de reproduire des tons qui n'existaient pas au 19ème siècle et de respecter certaines touches colorées et les contrastes clairs-obscurs.

WJ: Avez-vous pu éviter que Rapperswil fasse l'objet de trop de restaurations?

BA: Oui, si je compare avec certaines villes du même type en Allemagne ou en Autriche qui ne sont plus que des villes-décor. Non, si je compare avex la façon décontractée avec laquelle les Français procèdent dans leure vieilles villes où ils tolèrent bon nombre de ruptures de style, de solutions provisoires, d'effets modernes et donc ne courent pas le risque de les voir se transformer en villes-musée stériles. Plus on essaie de faire d'une ville un objet de curiosité, plus on a tendance à lui faire perdre son caractère naturel. C'est le danger qui menace Rapperswil.

(Tages-Anzeiger, 24 juin 1988, avec l'aimable autorisation de la rédaction)

* * * * *

A la rédaction de la Gazette NIKE

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelque jours j'ai reçu le no 7 de la Gazette NIKE et y ai trouvé plusieurs articles intéressants pour notre profession. J'aimerai donc par cette lettre remercier la rédaction et l'association de soutien au NIKE de publier ce bulletin d'information et de nous le faire parvenir régulièrement. L'Office des travaux publics de la Principauté de Liechtenstein s'occupe en plus des tâches traditionnelles qui lui incombent, des problèmes de protection des sites et des questions de protection des monuments historiques qui constituent un part importante de la protection de notre patrimoine culturel (actuellement notre Office collabore avec une commission gouvernementale à un projet d'amélioration de la politique de protection du patrimoine culturel). Le Directeur de l'Office des travaux publics est également responsable de l'aménagement du territoire ce qui explique que les possibilités de coordination et de prises de décision sont grandes compte tenu des nombreux secteurs dont il est responsable, cela permettant une politique relativement efficace dans le domaine de la protection du patrimoine culturel. Votre bulletin est riche en informations précieuses qui nous sont souvent très utiles à moi-même comme à la Commission des monuments historiques du gouvernement de la Principauté.

Je vous souhaite de continuer votre publication avec autant de succès et je pense qu'il n'est pas impossible qu'à l'occasion vous receviez un exposé de notre part sur un sujet concernant la protection du patrimoine culturel, des monuments historiques ou des sites dans la Principauté de Liechtenstein.

Avec mes meilleures salutations,

Walter Walch, architecte dipl. EPF
Directeur de l'Office des travaux publics de la Principauté de Liechtenstein

* * * * *